

Commission : *Discipline*
Date : *04 avril 2024*

Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D3	31 03 24	CA ST MEME	3 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D3	31 03 24	FC ST HILAIRE	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D3	25 02 24	JS ANG. BASSEAU	7 matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art. 11 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 03 24	96€
D4	31 03 24	US CHAMPAGNE MOUTON	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D4	31 03 24	ES ARS	6 mois de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	400€
D4	31 03 24	FC COURBILLAC	8 matchs de suspension dont 4 avec sursis	Art. 13.1 et CTDA du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€

D4	31 03 24	FC COURBILLAC	7 matchs de suspension dont 4 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D4	31 03 24	ES ARS	7 matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	151€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	30 03 24	AS ST YRIEIX	4 matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	US ST MARTIN	3 matchs de suspension	Art. 1.4 et 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	US ST MARTIN	4 matchs de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	AS AIGRE	3 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	AS AIGRE	3 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	AS BEL AIR	4 matchs de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€

COUPE RESERVES CA § P. LABONNE	31 03 24	LA GENTE	3 matchs de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	01 04 24	41€
COUPE RESERVES CA § P. LABONNE	31 03 24	AC GOND PONTOUVRE	4 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D2	23 03 24	AJ MONTMOREAU – JS GRANDE CHAMPAGNE	3 mois de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Arbitre	08 04 24	-

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

Le Président : Pierre LARROUY

Le Secrétaire : Marcel BUISSON